Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège/lycée
général et technologique
lycée des métiers
Vincent Auriol
Haute-Garonne
académie
toulouse



# Collège Vincent AURIOL

36 avenue de Sorèze
31250 REVEL



CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

# Mot de la Direction…



Votre enfant rentre en 6e au Collège Vincent Auriol. Il s'agit d'un moment fort dans sa scolarité et de manière plus large, dans sa vie. Ce livret, à lire avec lui, a été conçu pour vous rassurer.
Notre objectif est avant tout de permettre à tous les élèves de réussir, selon leurs profils et de former des citoyens responsables et autonomes. Il convient aussi de les préparer progressivement au niveau des contenus et des méthodes à une poursuite d'études au lycée qu'il soit général ou professionnel.
Pour cela, les équipes mettront tout en œuvre pour leur donner les outils nécessaires et seront présentes à tout moment pour les guider dans l'acquisition d'une première autonomie. Dans ce livret, vous découvrirez les personnes, les lieux et les moyens à notre disposition pour permettre à votre enfant de s'épanouir au sein de notre établissement. Pour que vous puissiez aider au mieux votre enfant, vous y trouverez également des conseils.
Une brochure de l'Onisep vous sera distribuée à la rentrée. Même si elle reste très générale, vous y trouverez aussi un aperçu de ce qui vous attend à la rentrée mais aussi après la 6ème. Soyez assurés que nous sommes toujours à votre écoute parce que nous poursuivons le même but : le bien-être et la réussite de chacun des élèves qui nous sont confiés.

# Sommaire


| | |
|---|---|
| 100 ans d'histoire… | p. 2 |
| Les clés de la réussite !! | p. 2 |
| Plan de la cité scolaire | p. 3 |
| Organigramme | p. 5 |
| Qui fait quoi ? | p. 6 |
| Le nouveau collège rentrée 2017 | p. 7 |
| Les enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) | p. 8 |
| L'Accompagnement Personnalisé (AP) | p. 8 |
| La bilangue Anglais-Allemand | p. 9 |
| L'enseignement de complément Latin | p. 9 |
| Les Sciences et Vie de la Terre | p. 10 |
| Les Sciences physiques et Chimie | p. 10 |
| Le nouveau Diplôme National du Brevet | p. 11 |
| Les Parcours | p. 11 |
| Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) | p. 12 |
| Dispositifs et projets au collège Vincent Auriol. | p. 13 |
| Pour bien travailler au collège : mode d'emploi parents | p. 15 |
| Pour bien travailler au collège : mode d'emploi élèves | p. 16 |
| Abécédaire | p. 17 |

# 100 ans d'histoire…

Le lycée-collège Vincent Auriol de Revel est une vieille institution de plus de 100 ans, dont les portes se sont ouvertes pour la première fois le mercredi 1er octobre 1913 au 36 avenue de Sorèze. Collège à l'origine, ayant servi d'hôpital militaire dès les premières semaines de la 1ère guerre mondiale, il réunissait déjà des élèves de la 6ème à la terminale et également du primaire et de section enfantine.
En 1948, le projet initial de création d'une Ecole Pratique voit le jour, avec l'adjonction en son sein d'un Centre d'apprentissage d'ébénisterie de marqueterie et de bronzerie d'art ; prémices du futur Lycée Professionnel de la ville.
Le 12/08/1959 un décret donne le nom de Vincent Auriol au Collège de Revel, en hommage au parcours de l'un de ses plus illustres citoyens : fils de boulanger de Revel, Vincent Auriol est devenu Président de la République Française en janvier 1947.
En 1961, le Collège nationalisé Vincent Auriol et son Centre d'apprentissage, deviennent Lycée National Vincent Auriol et Collège d'Enseignement Technique.
En 1975, les enseignements professionnels dispensés avenue de Sorèze sont transférés dans un nouvel établissement plaine du Laudot : le lycée Professionnel des métiers d'art du bois et de l'ameublement de Revel.
La loi de décentralisation de 1982 ne modifiera pas l'implantation de l'enseignement secondaire à Revel. Le Lycée Général et Technologique et le Collège Vincent Auriol continuent de se partager cette majestueuse bâtisse qui accueille aujourd'hui 1100 élèves.
Notre vocation est de continuer à défendre et promouvoir ce bel établissement par la qualité de l'enseignement dispensé et de proposer une offre de formation sans cesse étoffée au Lycée.

# les clés de la réussite!!




*Je rentre, je prends une (petite) pause, goûter par ex.*



*Tous les soirs, 45 min – 1h de travail minimum*



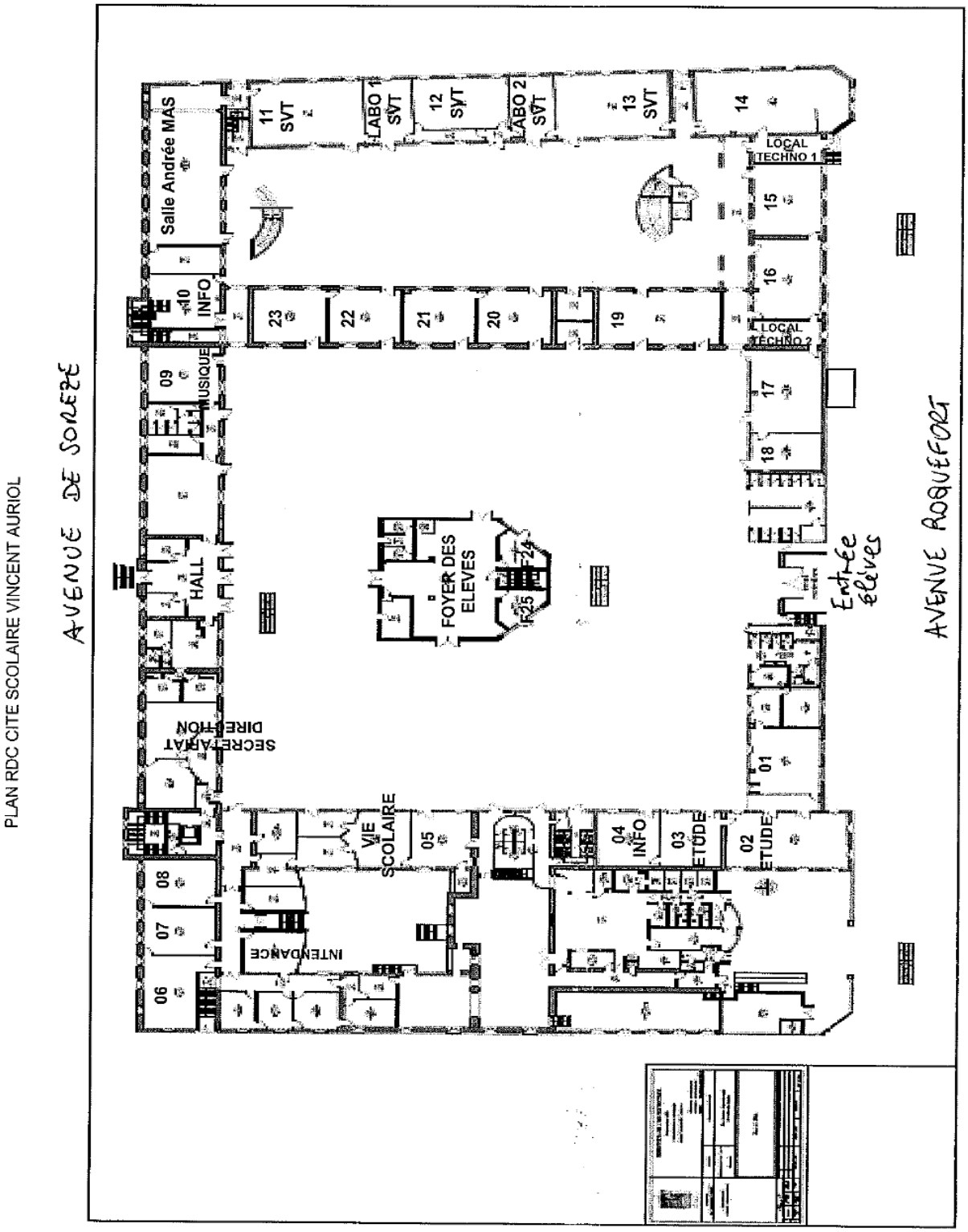



*Je me couche tôt… et sans ordi, téléphone, console etc…*



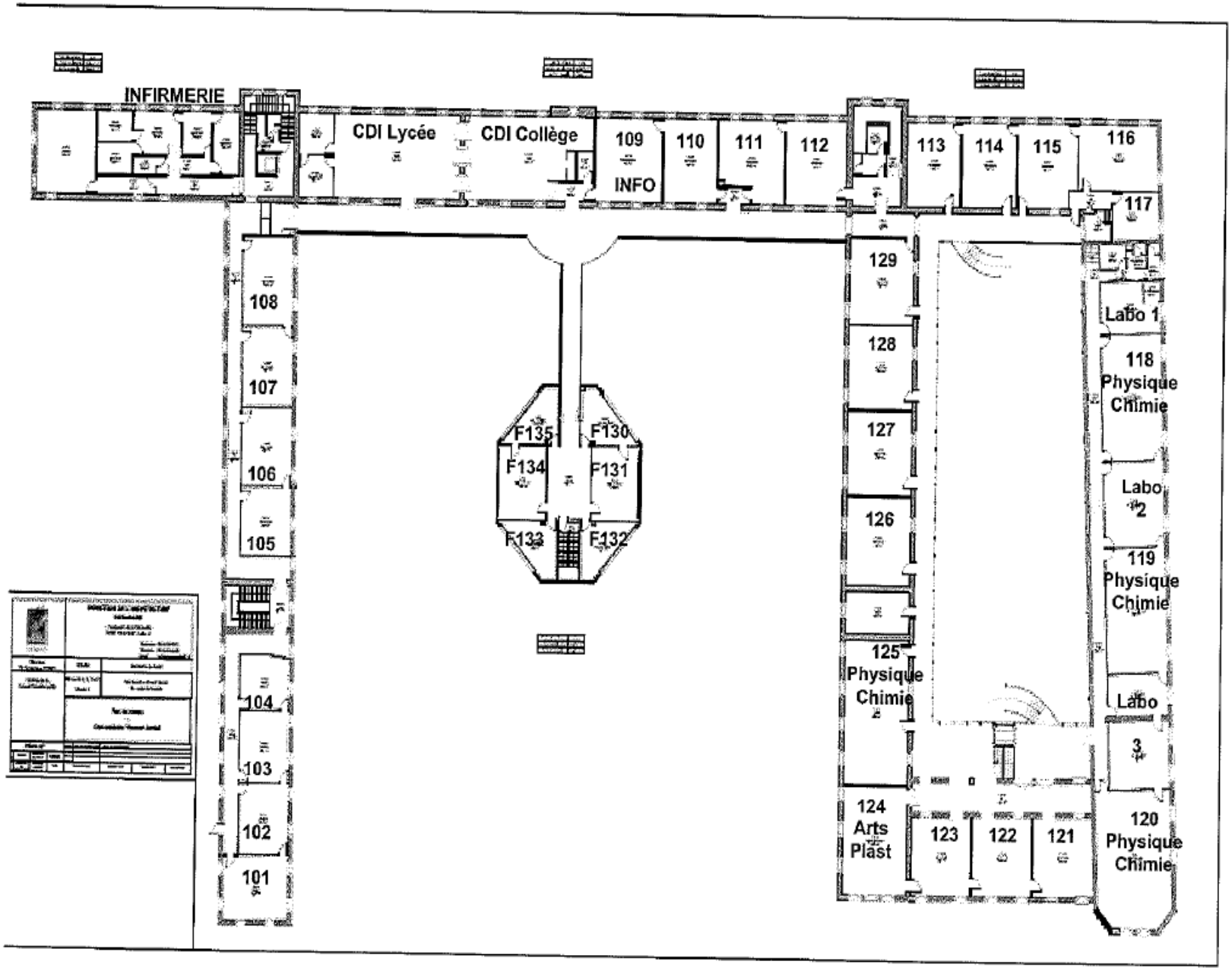
*En forme toute la journée au collège*

# Plan de la Cité scolaire




PLAN RDC CITE SCOLAIRE VINCENT AURIOL

PLAN ETAGE CITE SCOLAIRE VINCENT AURIOL



# Organigramme

## PROVISEUR
Fabrice de Barros

### PROVISEURE ADJOINTE
Valérie Mougeolle

- Directeur Délégué aux Enseignements Professionnels & Techniques — Guy Troupel
- **VIE SCOLAIRE**
  - CPE Lycée — Carine Ferrand
  - CPE Collège — Mathilde Bréau
  - AED
- **ENSEIGNANTS**
  - Documentalistes
  - 90 professeurs
  - CDI Lycée — Sylvie Clément
  - CDI Collège — Marianne Latour
- Secrétariat de direction — Colette Marty, Michel Bousquet, Sébastien Rocco

### ADJOINTE GESTIONNAIRE
Christelle Cassan

- Secrétariat intendance — Lionel Bonnet, Sandrine Gérard
- **AGENTS**
  - Accueil — Véronique Mialhe
  - Entretien
  - Technique
  - Chef cuisinier — Laurent Moutou
  - Restauration
- **A.T.R.F.**
  - Physique Chimie — Béatrice Garric
  - S.V.T. — Eliane Raucoules

- SANTE SOCIAL ORIENTAT°
- Médecin scolaire — Mme Campistron
- Infirmière — Hélène Boutonnier
- C.O.P. — Flavienne Goxe
- Assistante sociale — Sylvie Talut
- AVS

# Qui fait quoi?

**Le Proviseur** : dirige la cité scolaire Vincent Auriol (collège et lycée) et le lycée professionnel de l'ameublement de REVEL. Il préside les Conseils d'administration et de nombreux autres conseils et commissions, notamment les conseils de classes de seconde, terminale et BTS. Il assure donc le suivi des élèves de ces niveaux. Il est également l'ordonnateur en matière de budget et travaille avec la gestionnaire, son adjointe dans le domaine financier et comptable, pour donner vie aux projets, garantir aux élèves de bonnes conditions matérielles de travail et de sécurité.

**La Proviseure adjointe** : est la collaboratrice du Proviseur en ce qui concerne les cours, emplois du temps, les projets, mais aussi le suivi des élèves pour les PAI, PAP, PPS, l'orientation, les sanctions, les examens... Elle préside les conseils de classes de 6ème et 3ème (donc tout particulièrement le suivi des élèves pour ces niveaux) et d'autres conseils et commissions.

**Le secrétariat de Direction** : M. BOUSQUET gère les dossiers élèves (inscription, mise à jour des informations…), les dossiers de bourse…En passant par lui ou Mme MARTY, vous pouvez demander à rencontrer le Proviseur ou la Proviseure adjointe, sur rendez-vous. Mme MARTY s'occupe de la gestion administrative des enseignants.

**La CPE** : Elle assure le suivi des élèves en matière d'absences, retards, de punitions et sanctions. Elle travaille donc en collaboration avec les professeurs pour le maintien d'un bon climat de travail. Elle veille aussi au bien-être des élèves en lien avec les surveillants, la Direction, la COP, l'infirmière. Elle préside également les conseils de classe de 5ème et 4ème.

**Les surveillants/ la vie scolaire** : Ils contrôlent les absences et retards, les entrées et les sorties. téléphonent aux familles. Ils surveillent les élèves dans la cour et salle d'études. Ils affichent les absences des professeurs sur la porte de la Vie scolaire. Les parents ont une vision dans Pronote des absences.

**L'intendance** : gère le paiement de la cantine, suit les commandes. La chef du service est la gestionnaire, adjointe du Proviseur, qui établit les budgets en lien avec la politique éducative de l'établissement. Elle effectue aussi le suivi du budget assitée de ses deux collaborateurs.

**La Conseillère d'Orientation Psychologue** : Elle reçoit les élèves, individuellement ou avec les parents, pour les aider dans le choix d'une orientation. Elle informe les classes de 3e et de terminale sur l'orientation en passant dans toutes les classes ou lors des réunions d'informations. Elle informe aussi d'autres niveaux à la demande des PP sur les filières de Bac, les métiers, notamment pendant les séances d'accompagnement personnalisé.

**L'assistante sociale** : Elle apporte écoute, aide et soutien aux familles et/ou aux élèves qui en ont besoin en les guidant dans le domaine des finances (voyage scolaire, cantine…) et de l'éducation.

**Le médecin scolaire et l'infirmière** : suivent les élèves ponctellement sur les questions de santé, aident à l'élaboration des PAI, PAP. Elles sont à l'écoute des élèves pour assurer leur bien-être.

# Le nouveau collège rentrée 2017

Réforme 2016

## ❖Organisation au collège Vincent Auriol

| | 6e | 5e | 4e | 3e |
|---|---|---|---|---|
| Français | 4,5H | 4,5H | 4,5H | 4H |
| Mathématiques | 4,5H | 3,5H | 3,5H | 3,5H |
| Allemand | 3H | 2,5H | 2,5H | 2,5H |
| Anglais | 4H (ou 3H) | 3H | 3H | 3H |
| Espagnol | | 2,5H | 2,5H | 2,5H |
| Histoire-géographie-Enseignement moral et civique | 3H | 3H | 3H | 3,5H |
| EPS | 4H | 3H | 3H | 3H |
| SVT | 1,5H | 1,5H | 1,5H | 1,5H |
| Physique | 1H | 1,5H | 1,5H | 1,5H |
| Technologie | 1,5H | 1,5H | 1,5H | 1,5H |
| Arts plastiques | 1H | 1H | 1H | 1H |
| Education Musicale | 1H | 1H | 1H | 1H |
| Dont Accompagnement personnalisé | 3H | 1,5H | 2H | 1H 1er sem<br>2,5H 2e sem |
| Dont Enseignements Pratiques Interdisciplinaires | | 2,5H | 2H | 3H 1er sem<br>1,5H 2e sem |

## ❖Des groupes à effectifs réduits :

- ✓ En anglais en 6e, 3e
- ✓ En SVT en 6e, 5e,4e
- ✓ En physique en 5e, 4e, 3e
- ✓ En techno en 6e, 4e, 3e

# Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

☑ Obligatoires (6 minimum sur les trois ans parmi 8 thématiques possibles).
☑ Croisent plusieurs disciplines.
☑ Réalisation d'une production finale (objet, oral, exposé…)
☑ Semestres.

Réforme 2016

A Vincent Auriol, nous avons choisi :

➢ **<u>Différents projets</u>** selon les classes mais les **<u>mêmes thématiques</u>** pour toutes les classes d'un même niveau

- 3 Thématiques choisies 5e :
  - Langues et cultures de l'Antiquité
  - Culture et création artistique
  - Transition écologique et développement durable.

- 3 Thématiques 4e :
  - Corps, santé, bien-être et sécurité
  - Langues et cultures étrangères
  - Information, communication et citoyenneté.

- 2 Thématiques 3e :
  - Culture et création artistique
  - Sciences technologie et société.

# L'Accompagnement personnalisé

☑ Obligatoire.
☑ Certaines disciplines + professeure-documentaliste.
☑ Intégrés aux horaires de cours.
☑ Travailler des compétences communes à plusieurs matières.
☑Soutien ou approfondissement selon profils des élèves.

Réforme 2016

A Vincent Auriol, nous avons choisi de faire porter cet accompagnement sur les matières suivantes :
➢En 6e : Français, SVT, Histoire-géographie
➢En 5e : Maths et technologie
➢En 4e : Français, histoire, anglais
➢En 3e : Maths, histoire, SVT.

# La Bilangue anglais-allemand

A la **cité scolaire de Revel**, nous vous proposons l'allemand aussi bien en parcours bilangue qu'en LV2. Le parcours bilangue (Allemand + Anglais dès la 6ème) permet un apprentissage de l'Allemand en douceur : on a une année de plus pour atteindre le niveau exigé en fin de collège. Le matériel de l'établissement (ordinateurs, vidéoprojecteurs) nous permet d'être en contact avec des documents de langue allemande authentiques.

Grâce aux accords bilatéraux existant entre la France et l'Allemagne, les élèves de la cité scolaire de Revel peuvent, s'ils le désirent, passer **la certification d'allemand** au niveau A2 et B1. Ce diplôme officiel, délivré par l'Allemagne, représente un plus dans le parcours scolaire et sur son CV.


Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz
(DSD I)

Le Collège Vincent Auriol, Revel

participe au DSD I, Diplôme de langue allemande de niveau A2/B1 (CECRL).

Berlin, le 27 mai 2014

Thomas Mayer
Président de la Commission centrale pour le Diplôme de langue allemande de la Conférence des ministres de l'éducation et des affaires culturelles

Enfin, nous participons dans la mesure du possible **aux manifestations proposées par l'Institut Goethe** (concerts, expositions, ...).

Et nous organisons également un **voyage culturel et linguistique**. Tout ceci afin de rendre le plus vivant possible l'apprentissage de cette langue qui représente un atout majeur dans un parcours professionnel. (nombreuses entreprises allemandes ou en lien avec l'Allemagne dans notre région : Airbus, Siemens, Motorola, Bosch…

# L'enseignement de complément latin




Il est possible dès la classe de 5ème de commencer l'enseignement du latin, enseignement dit « de complément », **facultatif et gratifiant**. Cet enseignement optionnel est réparti sur trois ans, de la cinquième à la troisième, (1 h hebdomadaire en 5e, puis 2 heures en 4e et 3e).

Le latin, parlé dans de nombreux pays **dès l'Antiquité**, a marqué de son **empreinte** de **nombreuses langues européennes**, et fut, d'ailleurs, pendant des siècles, la langue internationale des intellectuels. Les **sciences**, ou le **langage juridique**, par exemple, témoignent encore de cet héritage.

Par l'étude de la langue latine, les élèves maîtrisent en effet mieux le français, puisqu'ils deviennent plus sensibles à la justesse du vocabulaire et plus rigoureux dans la maîtrise de la syntaxe. Ils reconnaissent en outre aisément le sens des mots dans d'autres langues vivantes.




Le latin permet aussi aux collégiens **d'élargir leur culture et leur esprit critique**. En se confrontant à des textes de plus de 2000 ans, les élèves apprennent, certes, comment les Romains vivaient, quels étaient leurs dieux et leurs coutumes, mais ils ont aussi la possibilité d'apprécier **l'évolution de faits culturels, ou de thèmes qui font débat encore aujourd'hui.**

Enfin, cette matière permet aisément de **gagner des points supplémentaires** pour le DNB ou au lycée pour **atteindre la mention supérieure** au Bac.

*Pour les illustrations: Astérix,Goscinny et Uderzo, revu par R. Delord, Latine Loquere, robert.delord@orange.fr*

# Les Sciences et Vie de la Terre



❖ Le bloc SVT est composé de trois salles d'enseignement pratique, d'un laboratoire et d'une salle dédiée à **l'expérimentation assistée par l'ordinateur** (ExAO).

❖ Les élèves du collège travaillent en **groupes restreints,** dans la majorité des cas, et ont à disposition le **matériel du lycée, bien plus performant et conséquent** que celui que l'on peut rencontrer habituellement en collège.

❖ Chaque salle d'enseignement possède 12 postes comprenant **chacun un ordinateur, un microscope, une caméra numérique et une loupe binoculaire**. Le laboratoire, outre le matériel habituel, inclut **différentes collections** (crânes d'hominidés, squelettes, résines, roches, écorchés...) ainsi que **15 microscopes polarisants** dédiés à la géologie.

❖ **L'équipe de SVT travaille en étroite collaboration** (grilles d'évaluations et progressions communes, devoirs communs, remplacements)**. Elle se compose de 4 enseignants** dont certains enseignent aussi au lycée (ce qui facilite la liaison collège-lycée) **ainsi qu'une aide de laboratoire** qui prépare, installe et gère les différents matériels dans les salles.

# Les sciences physiques et chimie



**Un environnement familial...et un équipement de pointe :**

→ 4 salles dédiées aux sciences physiques (deux de physique, deux de chimie)

→ 2 salles informatisées (10 postes) et 16 postes informatiques nomades régulièrement renouvelés

→ vidéoprojecteurs dans toutes les salles dont un vidéoprojecteur interactif.

→ Deux laboratoires de préparation (1 de chimie et 1 de physique)

→ un matériel de qualité et varié permettant d'assurer les cours du collège au BTS

**Une équipe restreinte... donc accessible**

→ 5 enseignants à temps pleins

→ 1 aide de laboratoire spécifique

→ de nombreuses activités expérimentales réalisées en groupes

→ des grilles d'évaluations communes

# Le nouveau Diplôme National du Brevet

☑ **CCF** : 400 points (8 champs d'apprentissage du socle *50 points maximum selon le niveau de maîtrise)

☑ **Contrôle final** : 300 points (3x100 pts par épreuve)

- ECRIT 1er jour : le français (3h) et l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h) 100 points
- ECRIT 2e jour : 1épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de mathématiques (2 heures) et de sciences expérimentales et de technologie (1 heure) 100 points
- ORAL : 15 minutes (10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien) 100 points

↘ 1 projet interdisciplinaire (dans le cadre des EPI ou des parcours)

❑ **Enseignement de complément** (10 ou 20 points selon niveau atteint)

✓ Obtention d'une mention toujours possible

# Les parcours

**4 parcours éducatifs :**

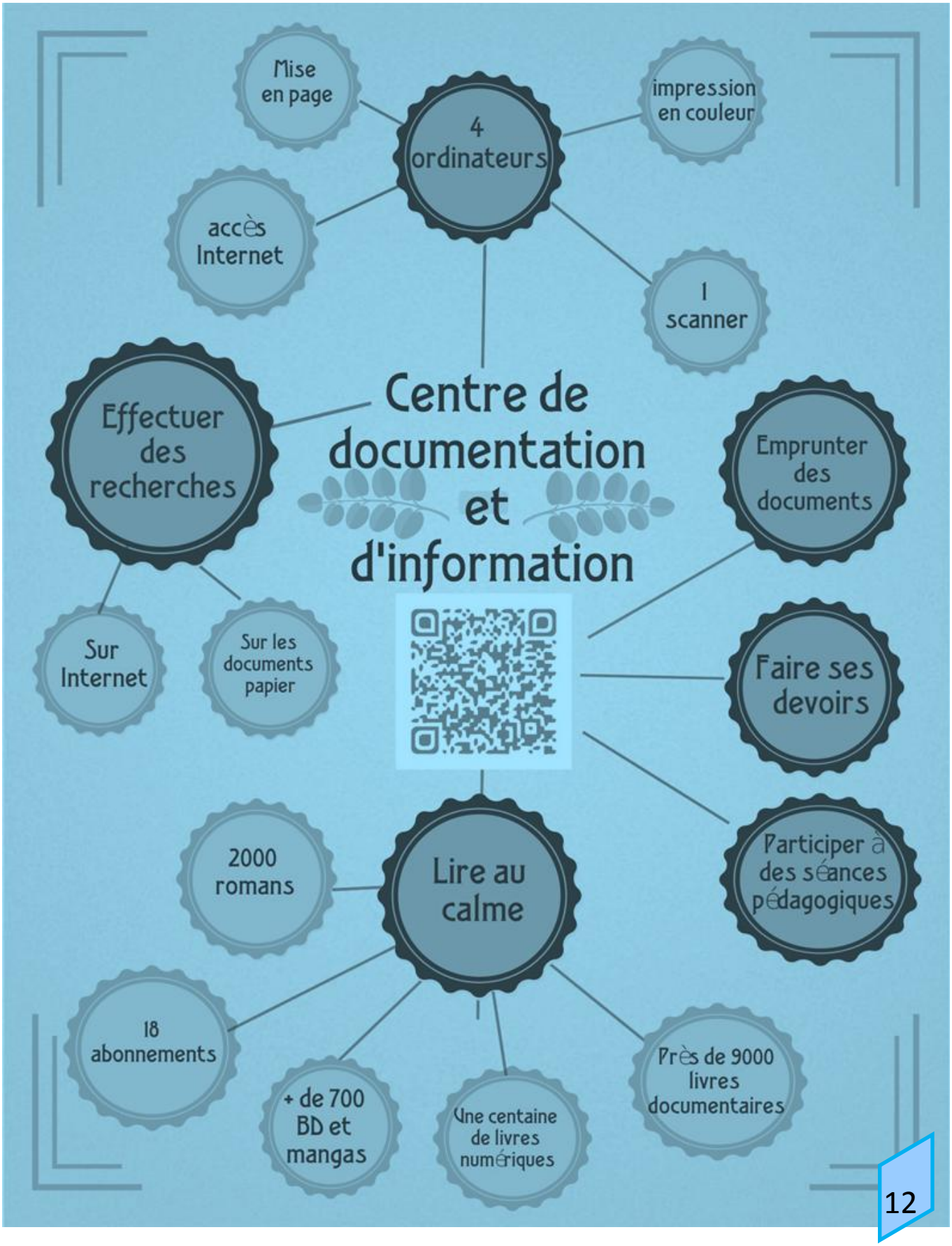
➢Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)= **A Vincent Auriol**, les élèves rencontrent des auteurs, assistent à des représentations théâtrales en français, en anglais, créent et se produisent même lors de la soirée Cabaret. Cela se prolonge **au lycée** à travers différents projets (Jeunes Lycéens au cinéma, des master class cinéma ou danse, cinéma en espagnol…)

➢Parcours Avenir de la 6e à la terminale = Parcours d'Information d'Orientation et Découverte des Métiers et des Formations à travers différentes actions à l'intérieur du collège ou à l'extérieur, avec différents partenaires et à tous les niveaux. **Au collège V. Auriol**, de nombreuses actions s'inscrivent dans ce parcours : rencontres avec des professionnels, stage en entreprise, interventions de la conseillère d'orientation, de la MCEF de Revel, visite de LP…

➢Parcours Citoyen : comprendre le principe de laïcité, le bien-fondé des valeurs et des règles qui fondent le vivre-ensemble (cours **d'Enseignement Moral et Civique**, **projet sur le respect** avec la Mairie de Revel…) Il a également pour objectif de créer du lien dans l'École, grâce à une participation accrue des élèves à la vie de l'établissement (**création du Conseil des Collégiens**) mais aussi de créer du lien entre l'École et la société (**Education aux Médias et l'Information** avec professeure-documentaliste entre autres..) .

➢Parcours Santé : structuré autour de 3 axes. Au **Collège Vincent Auriol**, de l'éducation affective et sexuelle, en passant par la diététique ou encore dans un EPI, nos actions s'inscrivent aussi dans ce parcours.

# Le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)



# Dispositifs et projets au collège Vincent Auriol

❖ **AIDE INDIVIDUALISEE** : Pendant le temps scolaire, une aide peut être proposée aux élèves pour faire leurs devoirs avec des AED en petit groupe.

❖**ATELIER THEATRE** :

Proposé aux élèves de 6ème, c'est un **rendez-vous hebdomadaire** qui permet de découvrir le théâtre mais pas seulement! On s'y fait des copains qui ne sont pas toujours dans notre classe, on se découvre et on s'amuse ! **Un professeur de français** et **une comédienne** sont là pour nous accompagner : les ateliers permettent de faire des improvisations, de devenir des personnages et de rire. Après les vacances de Toussaint, les élèves qui ont choisi de s'engager vont **créer ensemble un spectacle** qui sera **joué dans un vrai théâtre, comme des professionnels, à Castelnaudary, en Juin!**
Un programme génial, non ? Alors viens nous rejoindre dès la rentrée!

❖**CLUBS** :

**Des clubs** peuvent être proposés aux élèves sur le temps de cantine par des professeurs volontaires. **Blog, yoga du rire, maths** ou **théâtre en espagnol. Le théâtre**1 heure par semaine entre 12 et 14H animé par trois enseignants du collège.
Ouvert à tous les élèves **de la 5ème à la 3ème**. Objectif : pratiquer l' espagnol dans une démarche de recherche théâtrale (échauffement physique, travail sur la voix, la prononciation, improvisations....). Les élèves choisissent ensuite un thème à partir duquel les animateurs leur proposent des textes, des chansons, des pratiques d' ateliers d' écriture. Le groupe met finalement en scène le travail effectué.

❖**L'ASSOCIATION SPORTIVE**



Prolongement de l'EPS,
l'Association Sportive de l'établissement est le lieu permettant à tous les élèves volontaires d'accéder à diverses activités sportives ou artistiques, pour le plaisir, le perfectionnement et/ou la compétition.
En 2016-2017, 160 élèves du collège Vincent Auriol s'y sont inscrits.
Les activités proposées à Revel (**Basket-ball, Badminton, Futsal, Hand-ball, Cross-country, Raid activités de plein air**) sont encadrées par les professeur d'EPS. Les entraînements ont lieu à différents moments de la semaine selon l'activité ou les activités choisies (lundi soir, mercredi après-midi, et si possible, à partir de la rentrée 2017, entre 12h30 et 13h30 certains jours de la semaine (ce dernier créneau est à confirmer selon la disponibilité des installations sportives notamment)).
Les compétitions se déroulent toutes le mercredi après-midi. Les élèves peuvent également obtenir la formation et la certification UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de Jeunes Officiels (juge ou arbitre). L'inscription pour l'année scolaire nécessite une autorisation parentale et une participation financière (22 euros en 2016-1017). L'A.S., c'est aussi des moments festifs autour de goûters, galettes des rois, spectacles, rencontres amicales, raid UNSS (sur 3 jours avec nuitées en camping).

# Dispositifs et projets au collège Vincent Auriol

## ❖ OUVERTURE CULTURELLE

- Voyages en Allemagne tous niveaux, voyage en Angleterre, Italie, Grèce en 3e, séjour au ski en 5e
- Sorties théâtre en 6e , en 5e et en 3e en français et en anglais

## ❖FORMATION AUX PREMIERS SECOURS :

Aujourd'hui appelée formation à la « Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) », elle est proposée aux élèves de 3ème. Ceux qui le souhaitent peuvent participer à un stage encadré par un enseignant de l'établissement, formé et habilité par le Ministère de l'Education Nationale.
Ce stage a lieu dans l'enceinte du collège et dure 3 demi-journées. A la fin, chaque élève se verra remettre un diplôme national dans la mesure où il a validé toutes les compétences requises.
Il devient ainsi titulaire du « certificat national de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » ; cela est parfois indispensable pour effectuer certaines études ou exercer certaines professions….mais au-delà de cela, il s'agit bien entendu d'un de ces nombreux actes citoyens qu'il nous est possible de mener à bien.



## ❖ Le CLAS :

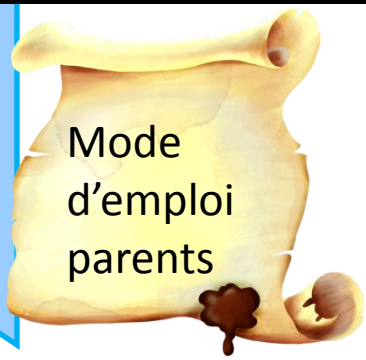
Dispositif national, il est proposé **par la Mairie de Revel** grâce au **bénévolat** de plusieurs personnes dans nos locaux.
Les responsables, Mme ALARY et M. AMIET, proposent aux familles qui le désirent **2 heures d'accompagnement**. Les objectifs sont l'aide au travail personnel et aux devoirs pendant 1h, et un projet pendant la 2ème heure. Ces 2 heures sont distinctes dans l'emploi des élèves, elles ont lieu pendant les heures de permanence. Le nombre de places est limité à 20-25 élèves en tout.

Les équipes du collège font le lien avec les intervenants tout au long de l'année et à l'occasion de réunions avec la Direction et les PP.
**Si vous êtes intéressés, il faut vous adresser directement à la Mairie** ou attendre **le document d'inscription distribué au collège** à votre enfant.

## ❖PROJET RESPECT :

En classe de 6e, des interventions sous la forme d'**échanges** ont lieu **pendant les cours** au 1er trimestre grâce à Mme GUERENDEL, Service Jeunesse, et son équipe. Cela peut donner lieu à des **productions d'élèves**. En 2016, les élèves ont réalisé des **clips vidéos**.
Ces interventions peuvent aussi être prolongées par le biais d'une exposition ou dans les cours.

# Pour bien travailler au collège :




Voici quelques conseils communs à toutes les disciplines pour que votre enfant acquière les bons réflexes à adopter au collège.

Si vous le pouvez, vous pouvez l'y aider très simplement :

➢En lui posant des questions sur ce qu'il a fait en classe et ce qu'il a à faire. (Il y aura toujours au moins une leçon à apprendre, une définition…)

➢Vous pouvez également vérifier ce qu'il vous dit en allant de temps en temps sur **l'Espace Numérique de Travail**, dans la partie "Cahier de textes". Outil obligatoire dorénavant pour les enseignants, c'est l'agenda de la classe.

☞Ceci ne remplace pas l'agenda classique que votre enfant doit tenir à jour lui-même!

➢En le faisant réciter, si vous avez le temps, pour montrer l'intérêt que vous portez à ses études et pour qu'il y voit un sens.

☞Attention :

les leçons sont à apprendre régulièrement et à revoir avant chaque cours. Les collégiens l'oublient souvent.

☞Il serait utile de l'aider au début à faire son cartable pour le lendemain, ainsi il saura aussi qu'il faut relire les leçons la veille.

➢N'oubliez pas de signer les évaluations! Vous pourrez aussi accéder aux notes dans l'ENT avec l'outil Pronote.

# Pour bien travailler au collège : Mode d'emploi élève.

Votre enfant devra, lui, suivre les conseils de base suivants :



❖**<u>En classe</u>** :

- **Prendre les cours** en entier et proprement.
- **Avoir le matériel nécessaire** à chaque discipline, en le préparant la veille.

☞ Le <u>minimum à avoir toujours dans le cartable</u> : une trousse complète, une pochette avec des feuilles de classeur, une régle, l'agenda et le carnet de liaison.

- **Noter les devoirs dans ton agenda**. Si tu n'as pas compris, il faut poser les questions au professeur en classe. Il ne faut pas attendre!

❖**<u>A la maison</u>** :

- **Faire les devoirs écrits** demandés en temps et en heure;
- **Apprendre les leçons** à l'avance et **les relire la veille** du cours (même s'il n'y a pas de contrôle!).
  - Il est toujours plus facile d'apprendre sa leçon et de faire les exercices le soir même du cours que 3 jours après!



☞ Si tu as des difficultés pour faire ce qui est dit ici, parles-en au professeur principal ou aux délégués!
Il y aura toujours quelqu'un pour t'écouter et pour t'aider. Ne reste pas seul (e)!

# Abécédaire

AP : Accompagnement personnalisé
AS : Assistante sociale
AED : Assistant d'éducation(surveillant)
CA : Conseil d'administration
CDI : Centre de documentation et d'information
CDC : Conseil Des Collégiens
CESC : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
CIO : Centre d'information et d'orientation
CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
COP : Conseiller d'orientation-psychologue
CPE : Conseiller principal d'éducation
CVL : Conseil de la vie lycéenne
DNB : Diplôme national du brevet
ENT : Espace numérique de travail
EPI: Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation (pour les élèves ayant un handicap, reconnus MDPH), suivi avec le référent handicap
FOLIOS : classeur numérique à disposition des élèves concernant les parcours
FSE : Foyer socio-éducatif
PIIODMEP : Parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel
LPC : Livret personnel de compétence
LV : Langue vivante
MDPH : Maison départementale pour le handicap
PAI : Projet d'accueil individualisé (pour élève atteint d'une maladie)
PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé (pour élève ayant des troubles de l'apprentissage)
PEAC : Projet d'éducation artistique et culturel
PP : professeur principal
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation (élèves relevant du handicap, reconnus MDPH)
SVT : Science et vie de la terre
TICE : Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
UNSS : Union nationale du sport scolaire (ou AS : association sportive)



Et on en a encore en réserve!

# Nous contacter

**Collège et Lycée général et technologique Vincent AURIOL**
36 avenue de Sorèze 31250 REVEL
Tél. 05 34 66 69 40 Fax Mail. 0310028M@ac-toulouse.fr
http:// vincent-auriol.ecollege.haute-garonne.fr/

Ou flashez le code et retrouvez l'ENT sur votre smartphone!



**A vos agendas !**

- **Accueil des élèves de CM2 lundi 3 juillet 2017 avec repas au self**
- **Accueil des parents des futurs 6e le 3 juillet à 18H au collège par la Direction**
- **Rencontres parents/professeurs le lundi 4 septembre 2017 à 18H**